

METTRE EN PLACE ET CERTIFIER UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Une démarche SÉCURITÉ SANTÉ ENVIRONNEMENT, pourquoi ?

- Responsabilité morale vis-à-vis de nos salariés.
- Responsabilité pénale : Obligation de résultat en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Article L 4121-1 du code du travail français.
- Répercussion financière : Peu d'entreprises évaluent le coût d'un accident.

Les conséquences d'un accident peuvent être dramatiques pour la victime et sa famille, elles peuvent également mettre en péril l'entreprise.

La certification, pourquoi ?

S'engager vers une certification doit être le moteur qui permettra à l'entreprise de se structurer et de mettre en place les outils répondant à la question :

Que dois-je faire pour améliorer la sécurité, la santé et l'environnement dans mon entreprise ?

La reconnaissance par la certification suite à un audit donne l'évidence :

- que l'entreprise a mis en place une organisation/un système de management sécurité, santé, environnement,
- que celui-ci permet à l'entreprise une gestion complète et efficace de ces différents aspects.

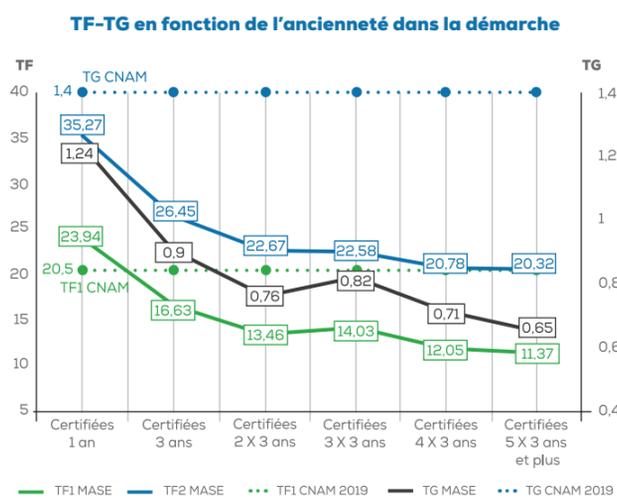
Le retour sur investissement sera obtenu en interne au travers des résultats SÉCURITÉ SANTÉ ENVIRONNEMENT, mais également de la productivité, de la communication et de l'incidence sur toute l'organisation de l'entreprise.

C'est le système de management et son efficacité qui donneront des résultats positifs et seront appréciés sur le terrain.

L'intégration dans l'organisation globale de l'entreprise, pourquoi ?

La SÉCURITÉ, la SANTÉ et l'ENVIRONNEMENT doivent faire partie intégrante de la vie quotidienne de l'entreprise. Des gestions parallèles (sécurité / qualité / ressources humaines / etc...) sont à coup sûr vouées à une multiplication des mêmes outils, mêmes documents d'où une lourdeur et une inefficacité.

La coordination globale est tout à fait indispensable. Le pilotage ne peut être qu'une prérogative de l'employeur.



2 À 3 FOIS MOINS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL POUR LES ENTREPRISES AYANT LES SYSTÈMES LES PLUS MATURES.

MASE C'EST QUOI ?

- Des industriels bénévoles (entreprises utilisatrices et intervenantes).
- Des associations locales pour être au plus près des adhérents.
- Des cabinets et auditeurs agréés.
- Des décisions prises par des représentants d'entreprises élues.
- Des résultats mesurés sur le terrain pour vérifier l'efficacité de notre système.

MASE est adapté à tous types d'entreprises, quelles que soient la taille (même les TPE) et l'activité.

MASE C'EST



**UN RÉFÉRENTIEL :
BASE DE RÉFLEXION POUR
METTRE EN PLACE/AMÉLIORER
SON SYSTÈME**

Il appartient aux responsables de l'entreprise candidate d'adapter leur lecture en fonction de leurs spécificités.



**UN SYSTÈME
DE RECONNAISSANCE :
ENTREPRISES UTILISATRICES
ET INTERVENANTES**



**UNE ASSOCIATION
AU SERVICE DE
SES ADHÉRENTS**

Des « conseils pour », des supports, des conférences, un outil de veille réglementaire, la MASE Académie...

LE SYSTÈME DE PRÉVENTION S'ARTICULE AUTOUR DES CINQ AXES DU RÉFÉRENTIEL



ENGAGEMENT
DE LA DIRECTION
DE L'ENTREPRISE



COMPÉTENCES
ET QUALIFICATIONS
PROFESSIONNELLES



ORGANISATION
DU TRAVAIL



EFFICACITÉ
DU SYSTÈME DE
MANAGEMENT



BILAN ET
AMÉLIORATION
CONTINUE

LE MANUEL CONTIENT ÉGALEMENT

- Des précisions sur le processus d'adhésion/certification des entreprises.
- Un lexique et un guide des abréviations.

LE SUIVI SEMESTRIEL

Une entreprise adhérente doit adresser semestriellement ses indicateurs à l'association.

Seul un système de management adapté et piloté efficacement par la direction de l'entreprise pourra donner des résultats pérennes. Il ne doit pas être subi mais servir à atteindre des objectifs précis.

Vous envisagez de vous engager dans la démarche :

Contactez l'administrateur de la zone dont vous dépendez (voir coordonnées au dos).